

VARENNES-SUR-AMANCE

Le ginko biloba, un symbole fort

Vendredi 14 décembre restera un jour mémorable pour les élèves de l'école de Varennes-sur-Amance. Ils ont en effet participé à la plantation d'un arbre de la laïcité.

Alain Mory, instituteur et directeur de la classe unique de primaire, ainsi que Lola Bon, institutrice de la maternelle, élèves, élus, parents, habitants et diverses personnalités étaient présents pour vivre ce moment. Olivier Saussois, premier adjoint, a lu le mot d'accueil, préparé par Malou Denis, maire, absente pour raisons personnelles. « *Aujourd'hui la plantation de la laïcité est un symbole fort pour notre école publique. Il est important de souligner que l'accès au savoir pour tous est une richesse et donne la possibilité à chacun de nos enfants de s'orienter pour leur vie future.* »

Alain Lavallée a ajouté que « *la*

légues départementaux de l'Education nationale (DDEN) a lancé en 2015 l'opération "plantation de l'arbre de laïcité" ».

Cette opération, financée par la délégation, s'étalera sur plusieurs années, afin que chaque école haut-marnaise plante son arbre. L'arbre choisi par les DDEN est un ginko biloba, originaire d'Asie appelé aussi "arbre aux 40 écus". Sa longévité et sa résistance sont exceptionnelles puisqu'il peut vivre 2 000 ans.

Les participants se sont ensuite déplacés devant l'école maternelle où Olivier Saussois, Charles Guéné et Eric Darbot ont dévoilé la plaque des écoles qui portent le nom de "Marthe-Dussy". Les élèves de primaire ont ensuite entonné "La Marseillaise", accompagnés du public. Pour clôturer l'après-midi, un goûter et le verre de l'amitié ont été offerts.



L'arbre de la laïcité a été planté et décoré par les élèves de primaire.

Un peu d'histoire

En 1904, les lois scolaires changent. La municipalité de Varennes-sur-Amance propose aux religieuses installées à la Thébaïde de se défroquer et de rester. Elles refusent cette curieuse proposition. Elles sont remplacées par Marthe Dussy (1878-1960), fille d'un charbonnier local. La nouvelle institutrice s'installe au premier étage de la nouvelle école des filles. Elle pose une affiche sur la porte précisant que désormais l'école sera publique, laïque et républicaine.

Mlle Dussy exprime très tôt sa volonté d'être institutrice. Admise première au concours, elle accomplit ses études de formation à l'École normale de Chaumont. Libre penseuse, elle pratiquait une morale laïque rigoureuse, croyait à l'effort personnel et à l'exigence d'une ascèse qui permettait d'acquérir le savoir, nécessaire au progrès de l'humanité. Son maître à penser fut et demeura toute sa vie Louise Michel.



Les enfants ont entonné "La Marseillaise".